

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la
Société

Université de Lomé

Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H S H S

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur à l'Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur à l'Université de Lomé

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître-Assistant à l'Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Antoine Asseypo HAUHOUOT**, Professeur Honoraire à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Francis AKINDES**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Mamadou SALL**, Professeur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, Sénégal
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Henri MONTCHO**, Professeur à l'Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur à l'Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Oagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Arsène DJAKO**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo

- **Wonou OLADOKOUN**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Follygan HETCHELI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur à l'Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Sélom Komi KLASSOU**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur à l'Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Délali Komivi AVEGNON**, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo
- **Irène KASSI-DJODJO**, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

**Photo couverture : Usage mixte d'une source d'eau dans la localité de Timbou au Nord -Togo
(Crédit M. KANKANDJA)**

Copyright © reserved « Revue À H 5 H 5 »

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Àh5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex: 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àhõhõ* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àhõhõ* exige de ses auteurs, une contribution financière de 40 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Awali ABDOULAYE, Codjo Clément GNIMADI, Aboudou Ramanou ABOUDOU YACOUBOU MAMA, Janvier Dèhou GUEDENON, Abdou-Madjidou MAMAM TONDRO, Moussa ADAM GIBIGAYE

Techniques de production du maïs et du manioc dans la commune de Kouandé au Nord-Ouest du Bénin p. 1-16

Mariam Myriam DAMA BALIMA, Pascaline COULIBALY LINGANI, Moumouni SANOU, Amadou TRAORE

L'élevage, un potentiel peu exploité lors de la réinstallation des populations affectées par les grands aménagements p. 17-28

Hyacinthe Kouamé KONAN, Jean-François Aristide GBODJE

Sédentarisation de l'élevage et persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs Sénoufo dans la sous-préfecture de Karakoro au nord de la Côte d'Ivoire p. 29-45

Vincent MOUTEDE-MADJI

GLENCORE, une entreprise polluante au Tchad ? p. 46-56

Mandibozi KAZIMNA, Tchaa BOUKPESSI

Paramètres structuraux et potentiel de séquestration du carbone dans les paysages végétaux des massifs Kabyè p. 57-68

N'zué Pauline YAO, Kopeh Jean-Louis ASSI, Yao Marcellin GNINRIN, Arsène DJAKO

La culture de la canne à sucre et ses impacts socio-économiques dans le département de Koro au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire p. 69-82

Eliane Denise Essi ETIBOU, N'Guessan N'GOTTA, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Recomposition ethnoculturelle et développement socioéconomique à Lilyo dans le département de Soubré en Côte d'Ivoire p. 83-94

Sophie Pulchérie TAPE, Médé Roger DINDJI, Kouakou Valère KOUASSI

Approvisionnement de la ville de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire) en produits vivriers p. 95-107

Marius Gonkanou ZRAN

Activités halieutiques et autonomisation économique des femmes à Guessabo (Côte d'Ivoire) .. p. 108-117

Adéothy ADEGBINNI, Moïse CHABI, Parfait Cocou BLALOGOE

Le projet de territoire de la basse vallée de l'Ouémé, une solution à la rigidité des espaces administratifs p. 118-129

Jean Claude Kadjo KASSI, Lacina FOFANA, Youssouf BAMBA, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Gestion des déchets mécaniques d'engins roulant et problèmes environnementaux dans la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire) p. 130-142

Kouadio Arnaud KOUAME

Analyse des impacts socio-environnementaux de la réhabilitation des pistes agricoles dans la région de la Nawa (Sud-Ouest Ivoirien) p. 143-154

<i>Arouna DEMBÉLÉ, Siaka FANÉ</i>	
Agriculteurs et éleveurs transhumants : des acteurs économiques en conflit dans le cercle de Yanfolila au Mali	p. 155-165
<i>Sidiki Youssouf COULIBALY, Armand KOULAI</i>	
Migrant agricole à l'éveil de l'activité pastorale en milieu cacaoyer du département de Kouibly dans l'ouest de la Côte d'Ivoire	p. 166-175
<i>Valère Yao KRAMO</i>	
Consultations prénatales et sante maternelle dans le Nord-Est du district sanitaire de Gagnoa en Côte d'Ivoire	p. 176-186
<i>Ohomon Bernard EVIAR, Thomas GOZE, Patrick Juvet KOUASSI</i>	
La nouvelle zone industrielle de PK 24 et le développement d'Attinguié en Côte d'ivoire	p. 187-197
<i>Konan KOUASSI</i>	
Maquis et perturbation l'environnement sonore : essai d'une géographie du bruit à Air France et Nimbo (Bouaké, Centre de la Côte d'Ivoire)	p. 198-212
<i>Louis Gerson YOUAN, Jean-Baptiste GNAMBA-YAO, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN</i>	
Diagnostic des conséquences de la dégradation environnement forestier liée a la dynamique de la cacaoculture dans le département de Duékoué	p. 213-230
<i>Zamblé Armand TRA BI, Nambégué SORO, Seydou SORO</i>	
Dynamique des conditions hydriques de la céréaliculture pluviale dans le département de Sinématiali au nord de la Côte d'Ivoire	p. 231-240
<i>Sélon Komi KLASSOU, Kouami KOKOU, Nelson AKIBODE</i>	
Impacts des perturbations des saisons pluvieuses sur la production vivrière de la préfecture de la Kozah au nord du Togo	p. 241-256
<i>Fidèle ALLOGHO-NKOGHE</i>	
Villes et développement : bilan et perspectives des plans d'aménagement de quartiers au Gabon	p. 257-267
<i>Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Système acadja au Togo, une forme de pisciculture aux multiples controverses	p. 268-281

AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS TRANSHUMANTS : DES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN CONFLIT DANS LE CERCLE DE YANFOLILA AU MALI

Arouna DEMBÉLÉ

Maître-Assistant

Université des Sciences Sociales et de Gestion de
Bamako (USSGB)

E-mail : maximaxiso@yahoo.fr

Siaka FANÉ

Maître de Conférences

Université des Sciences Sociales et de Gestion de
Bamako (USSGB)

E-mail : fsiaka999@gmail.com

Résumé : Le cercle de Yanfolila est un espace favorable à l'agriculture. Il est aussi une zone de prédilection pour les éleveurs transhumants. Cet article a pour objectifs : connaître, en plus des motifs, les modalités (nature, ampleur, distribution spatiale) des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le cercle de Yanfolila ; examiner les effets des conflits sur les activités pratiquées par les acteurs économiques respectifs. Certaines hypothèses ont servi de base : divers motifs sont explicatifs de divers conflits entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants ; les conflits ne se distribuent pas uniformément dans l'espace du cercle de Yanfolila ; les conflits présentent des effets néfastes sur les réalités socioéconomiques des acteurs.

Le recours à une démarche méthodologique a été nécessaire pour atteindre les objectifs. Ainsi, des documents existants et se rapportant à la thématique ont fait l'objet d'exploitation. De même, les enquêtes de terrain ont été indispensables à la réalisation de cet article. Elles ont permis la collecte d'informations précises relatives aux conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants. Globalement les résultats ont permis de retenir plusieurs motifs déclencheurs de différents types de conflits. Ils présentent des incidences sur les activités pratiquées par les acteurs respectifs. La traduction se manifeste par d'importantes pertes enregistrées tant bien par des agriculteurs que par des éleveurs.

Mots-clés : Agriculteur, éleveur transhumant, conflit, Yanfolila, Mali.

FARMERS AND TRANSHUMANT BREEDERS : SOME ECONOMIC ACTORS IN CONFLICT IN THE CIRCLE OF YANFOLILA

Abstract: The area of Yanfolila is a favorable space for farming. It is also an area of predilection

for transhumant breeders. This article aims at: knowing, in addition to the reasons, the modalities i.e. the nature, the extend, the spatial distribution of the conflicts between the farmers and the breeders in the Circle of Yanfolila; considering the effects on the activities performed by the respective economic actors. Some hypothesizes served as basis: different reasons are explanatory for different conflicts between the farmers and the transhumant breeders; the conflicts are not evenly distributed in the space of the Circle of Yanfolila; these conflicts have negative impacts on the socio-economic realities of the actors.

The use of a methodological approach was necessary to achieve the objectives. So, the available documents in relation with the topic were used. The field surveys were essential to the writing of this article. They enabled the accurate data collection in relation with the conflicts between the farmers and the migrating breeders. The results in general have permitted to retain several reasons which trigger different types of conflicts. These conflicts have impacts on the activities performed by the respective actors. The consequence occurs through important losses listed not only by the farmer but also by the breeders.

Keywords: Farmer, transhumant breeder, conflict, Yanfolila, Mali.

Introduction

Le cercle de Yanfolila est une entité spatiale disposant de couvert végétal (herbacé et arboré) abondant. Ledit couvert offre des conditions naturelles favorables pour la pratique de l'agriculture et l'élevage. Initialement occupé par des agriculteurs, l'espace a connu une diversification des activités suite à certains événements. Il s'agit des sécheresses rampantes des 30 dernières années et les crises répétées dans le Nord du Mali. Ces épisodes fâcheux ont conduit des éleveurs à migrer vers le sud. Il en a résulté une accentuation des effectifs d'éleveurs transhumants dans le cercle de Yanfolila, devenu un pôle attractif pour le bétail. L'élevage au Mali est une activité économique et sociale de première importance depuis le temps colonial jusqu'actuellement (C. Dembélé, 2008, p. 3). On distingue deux systèmes (sédentaire et transhumant), avec une spécialisation en élevage selon un gradient nord-sud (J-F. Béliers, 2014, p. 7). Les

affrontements sont, au nord de la Côte d'Ivoire, devenus très courants ces dernières années (Kamoleh, 2016, p. 66). Les territoires de pratique d'agriculture et d'élevage sont en proie à des distorsions jusqu'au point de les désigner par les cicatrices de ces secousses. Les différentes dimensions prises par les conflits présentent des conséquences de fragilisation des secteurs propulseurs de l'économie. L'arrivée massive des éleveurs transhumants et l'existence des pratiques agricoles dans le cercle de Yanfolila soulèvent, compte tenu des réalités d'autres espaces abordées plus haut, des interrogations :

- quelles sont, en plus des motifs, les modalités (nature, ampleur, distribution spatiale) des affrontements entre agriculteurs et éleveurs transhumants ?

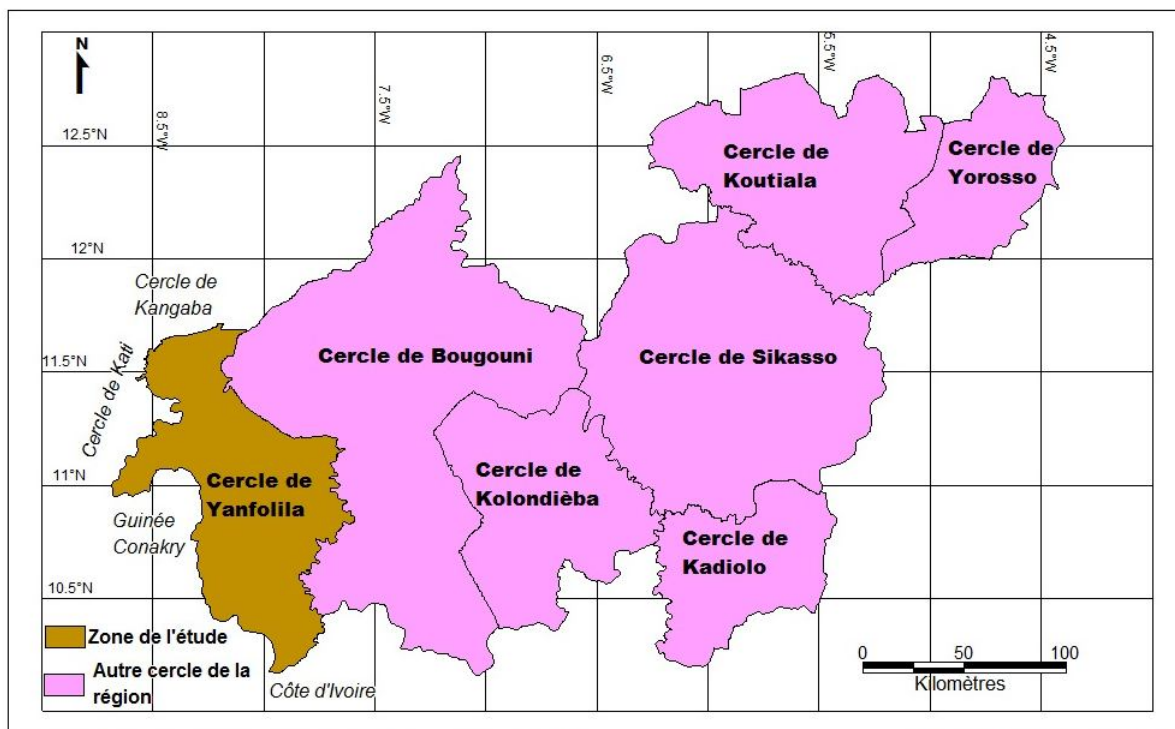
- comment les activités des acteurs économiques subissent les effets des conflits ?

Les objectifs sont : connaître, en plus des motifs, les modalités (nature, ampleur, distribution spatiale) des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le cercle de Yanfolila ; examiner les effets des conflits sur les activités pratiquées par les acteurs économiques respectifs.

Localisation et présentation de la zone d'étude

Le cercle de Yanfolila est situé dans la 3^{ème} région administrative relevant de la partie méridionale du Mali. Espace carrefour, le cercle de Yanfolila est limitrophe d'un ensemble de localités. Elles sont du Mali et d'autres pays (Figure n°1).

Figure n°1 : Localisation du secteur d'étude



Source: fond de carte tiré du logiciel de la décentralisation du Mali

Réalisateurs: les auteurs, 2020

Le cercle de Yanfolila appartient au domaine soudanien Sud. Deux saisons, de six mois chacune, s'alternent : une saison pluvieuse (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à avril). La pluviométrie oscille entre 800 et 1400 mm par an. La température moyenne annuelle tourne autour de 25°C. L'harmattan et l'alizé sont les vents dominants dans la zone.

En termes de végétation "Yanfolila" est du domaine de la savane où les formations herbeuses comportent une strate herbacée continue, et des plantes ligneuses. Le développement du tapis herbacé s'accroît avec le gradient pluviométrique nord/sud et parallèlement les arbres sont de plus en plus grands. Le tapis herbacé de la savane est dominé par les graminées annuelles et pérennes.

Le cercle de Yanfolila compte 12 communes avec une superficie de 9 240 km². La densité, supérieure à la moyenne nationale de 6 hbts/km², est de 23 hbts/km² pour une population estimée à 212 717 habitants (RGPH, 2009). Cette population fait de l'agriculture un maillon essentiel de son économie. Le rayonnement de la cotonculture conditionne en grande partie l'essor du secteur agricole. En sus, l'extraction aurifère procure des gains substantiels aux populations. A ces deux activités sont venus s'ajouter l'élevage et la pêche.

1. Méthodologie

La collecte des informations a été faite en deux temps. L'exploitation de la documentation et

l'enquête de terrain sont les axes. L'exploitation de la documentation a été faite à travers une consultation des recherches ayant porté sur la question à l'échelle du Mali et d'ailleurs. L'enquête de terrain a consisté à faire un échantillonnage à deux niveaux. Les entités spatiales ont été choisies sur la base d'un tri aléatoire simple. Nous avons tiré au hasard sept sur le total des 12 communes. Ce nombre représente un taux de 58% environ. Les cibles d'enquête ont été les acteurs économiques. Nous avons, aléatoirement, retenu 90 dont 60 agriculteurs et 30 éleveurs transhumants. Leur répartition ressort dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Acteurs économiques suivant les entités spatiales

Communes choisies	Acteurs économiques	
	Agriculteurs	Éleveurs transhumants
Djiguiya de Koloni	10	5
Gouanan	10	5
Gouandiaka	10	5
Djallon-Foula	4	2
Tagandougou	6	3
Koussan	10	5
Wassoulou Ballé	10	5
Total	60	30

Source : Échantillonnage effectué par les auteurs, 2018.

Les outils d'enquête se composent essentiellement de deux types. Leur usage a été observé afin de collecter les données. Ce sont le questionnaire et le guide d'entretien. Le premier a été soumis aux agriculteurs et aux éleveurs transhumants. Sa structuration est faite en rubriques (identification des acteurs économiques ; mobiles des conflits ; rapports sociaux et pouvoir d'achat). Le second a visé les chefs de villages choisis dans les sept communes.

Le traitement des données a consisté à analyser les informations quantitatives avec le logiciel SPSS 11.0. S'agissant des données qualitatives, elles ont été examinées manuellement.

2. Résultats et analyse

2.1. Les mobiles des conflits

2.1.1. Le saccage des cultures par les animaux

Dans les milieux ruraux sahéliens prévaut une forme d'exclusion de l'élevage. Ladite

exclusion est éloquemment attestée par une opinion, un terroir égal un village ; un village égal un groupe d'agriculteurs. Cette façon de procéder ne permet vraiment aucune intégration véritable des activités autres qu'agricoles. Dans le contexte susmentionné, les éleveurs, arrivés avec les animaux, ont de la peine à s'intégrer. Ils se sont, dans le cercle, installés sur le potentiel exploitable sur la base de relations tissées avec les agriculteurs. Dans les réalités pratiques, les éleveurs connaissent des problèmes de contrôle des animaux. Pendant la journée, il arrive que des animaux échappent souvent à leur attention. Ils divaguent et n'épargnent pas les cultures des paysans. Les animaux sont, certes, conduits aux parcs et enfermés, mais certains ressortent souvent la nuit pour aller envahir les exploitations des agriculteurs. Dans les deux cas de figure, l'envahissement des exploitations par les animaux crée une crispation chez les agriculteurs qui de la part des éleveurs, des dédommagements d'une part

et d'autre part, des excuses. L'adhésion de l'éleveur à reconnaître sa responsabilité contente l'agriculteur. Cependant, son refus conduit à l'émergence de situations conflictuelles entre les deux acteurs.

2.1.2. La violation des conditions de pâture des champs

Les exploitants de champs sont des agro-éleveurs. Ils destinent l'essentiel de la matière appétée à leurs propres animaux en premier lieu. Ensuite, peuvent rentrer dans l'exploitation, les troupeaux des éleveurs transhumants. Si ces dispositions des agriculteurs peuvent être qualifiées de *bon aloi* par la priorisation de l'accès de leurs animaux aux résidus des cultures, elles paraissent n'avoir qu'une valeur théorique. La réalité sur le terrain est autre. Les éleveurs transhumants font envahir en premier lieu, les exploitations par leurs animaux. Il s'en suit un mécontentement des agriculteurs qui interpellent lesdits éleveurs pour des explications. À l'occasion des interpellations, les éleveurs transhumants adoptent très souvent, dans les échanges, des attitudes sidérantes qui sont généralement sources d'altercations. Lesdites attitudes sidérantes et « conflictogènes » constituent des traits comportementaux caractéristiques des éleveurs transhumants. Dans le paysage agricole, naît et se développe l'idée de : « l'étranger est en passe de dominer l'autochtone ». Il en résulte entre acteurs économiques, une cristallisation de climat n'ayant pas laissé les décideurs indifférents. Paradoxalement, selon des agriculteurs, toutes les convocations des éleveurs transhumants devant l'instance judiciaire se termine par leur échec.

À cette insatisfaction sont associées d'autres considérations qu'ils qualifient de pertes sèches. Elles sont, selon eux, relatives à plusieurs éléments. Il s'agit de l'abandon de leurs exploitations pendant des heures voire des journées entières, de l'utilisation de l'argent liquide pour l'achat du carburant, des frais de réparation des moyens mécaniques de déplacement qui tombent généralement en panne. En stratégie d'évitement de tels scénarios, les agriculteurs préfèrent se rendre justice ; ce qui est encore une autre faute. Dans tous les cas, les paysans sont les plus perdants dans les conflits.

2.1.3. La dégradation du couvert végétal et l'agression des animaux des paysans

L'accès à la végétation fait l'objet de distorsion. Depuis les années 1990, période de forte arrivée de cheptel dans la zone, la flore de l'espace pâtit des comportements des éleveurs transhumants. En effet, ils coupent anarchiquement les espèces pour servir leurs animaux. Les branches coupées sont entassées autour de l'arbre. Des coupes des branches d'arbres résultent des problèmes dont celui de la destruction de l'arbre par les feux de brousse. Ainsi, des irritations apparaissent dans le rang des agriculteurs. Un autre aspect des comportements ahurissants des éleveurs transhumants s'affiche à travers les exactions faites sur les animaux des agriculteurs lorsque ceux-ci arrivent et commencent à brouter les feuilles des branches qu'ils ont coupées. En réaction à ces comportements des éleveurs, les agriculteurs manifestent leur colère ; ce qui, au final, annonce la fin d'un ordre social paisible et le début d'un autre aux particularités furieuses.

2.1.4. La contamination des animaux des agriculteurs par ceux des éleveurs transhumants

La fièvre aphteuse constitue une épizootie affectant épisodiquement les animaux du milieu. Elle se manifeste sur les animaux par des plaies non seulement dans leur bouche, mais aussi entre leurs sabots. Les animaux touchés par cette maladie éprouvent d'une part, assez de difficultés pour brouter et marcher et d'autre part, constituent des vecteurs de diffusion de la maladie. Les agriculteurs reprochent aux éleveurs transhumants d'avoir une grande part de responsabilité dans la contamination de leur bétail. La contamination des animaux est très problématique et engage plusieurs enjeux. Le premier est productif. Ainsi, la fièvre aphteuse conduit à une indisponibilité réelle des bœufs de labour.

Ces animaux de trait, une fois atteints, perdent leur force et leur vitalité suite à l'impossibilité de s'alimenter. En plus, ils deviennent inutilisables suite aux plaies entre les sabots qui les empêchent de se déplacer. Les agriculteurs, propriétaires de ces bœufs malades, se trouvent ainsi privés de l'essentiel de leur force de travail ; ce qui les oblige à

solliciter l'aide des autres producteurs agricoles. Très souvent, ces sollicitations, en début d'hivernage, obtiennent peu de suite favorable. La raison est climatique. Le cercle de Yanfolila, à l'instar de tout le Sahel, est confronté à la réalité de fréquente mauvaise distribution spatio-temporelle des pluies. En l'intégrant dans les déterminants de production que les populations ont empiriquement assimilés, aucun producteur ne se paye le luxe de rater les occasions de labour offertes par les premières pluies. Ainsi, comme engagé dans une course de boucler rapidement les labours chaque agriculteur détient son propre calendrier très chargé. Du coup, les propriétaires des bœufs contaminés et impotents vivent deux situations. Ils se retrouvent dans un échelonnement des labours de leurs superficies qui apparaissent comme des « terres oubliées » dans l'espace d'une part, d'autre part, deviennent de simples observateurs de la nature incapables d'agir véritablement sur celle-ci. Ils attendent, avec tout son cortège de retombées fâcheuses, le rétablissement des animaux. Cette attente implique *de facto* le dépassement des opérations culturales. La période des semis est éphémère (15 mai au 15 août) dans l'espace concerné. Son dépassement, selon 95% des producteurs enquêtés, présente des effets de réduction des productions dans les exploitations. L'importunité des éleveurs transhumants est qu'ils refusent aussi de reconnaître leur part de responsabilité dans la contamination des animaux des agriculteurs. De ce fait, les agriculteurs houspillent les éleveurs transhumants. Des soubresauts émergent entre acteurs économiques. Dans le registre des enjeux le second à retenir est d'ordre financier. Pour ne pas perdre leurs animaux contaminés leurs propriétaires sollicitent l'intervention d'un agent vétérinaire pour les soins moyennant du numéraire.

2.2. Les conflits

2.2.1. Types de conflits et les mécanismes de leur gestion

Le cercle de Yanfolila est, sur la base des résultats, un espace émaillé de conflits. Les éléments distinctifs de ces oppositions ont été utilisés pour faire leur typologie. Aussi, a-t-on, en fonction des caractéristiques et en relation avec les organes, retenu deux types de conflits.

2.2.1.1. Le conflit outrageant

Il s'agit d'oppositions entre agriculteurs et éleveurs transhumants se caractérisant par des joutes. Ainsi, les propos offensants prononcés par les uns à l'égard des autres sont de nature à charger leurs cœurs et leurs esprits. Ici, les circonstances ont permis à certains d'échapper à l'agression physique susceptible d'être produite par les autres. Une prise de position réservée est véritablement apparue entre acteurs économiques qui ne sont plus ensemble moralement. Les organes impliqués dans le règlement de ce type de conflit sont le Conseil Gérontocratique (CG) ou Notabilité Villageoise (NV) et le Conseil Communal (CC). Ils jouent un rôle indispensable dans la résolution des distorsions entre agriculteurs et éleveurs transhumants. Sur la base des résultats d'enquêtes, les interventions de médiateurs sont soumises à des modalités. Tous les protagonistes sont convoqués. La réunion qui se tient permet aux acteurs économiques en tension d'exposer leurs versions respectives des faits. Si l'action s'est déroulée en présence d'autres individus, ils servent de témoins et expliquent les faits. Les éclairages permettent à l'organe de règlement de les comprendre et de trancher le différend.

2.2.1.2. Le conflit horrifiant

Il faut comprendre par ce type de conflit un affrontement ayant abouti à des coups et blessures entre agriculteurs et éleveurs transhumants. Il est le fait d'acteurs économiques ayant, sans chercher un arbitre pour trancher, préféré se rendre justice. Ils se livrent à des combats. Les oppositions prennent une autre envergure dépassant les structures traditionnelles de gestion des affrontements. Ces dernières sont d'une utilité capitale. Le Conseil Communal, organe au-dessus des structures traditionnelles, paraît incompétent. Le degré de l'horreur le disqualifie. Le tribunal de première instance de Yanfolila est alors saisi.

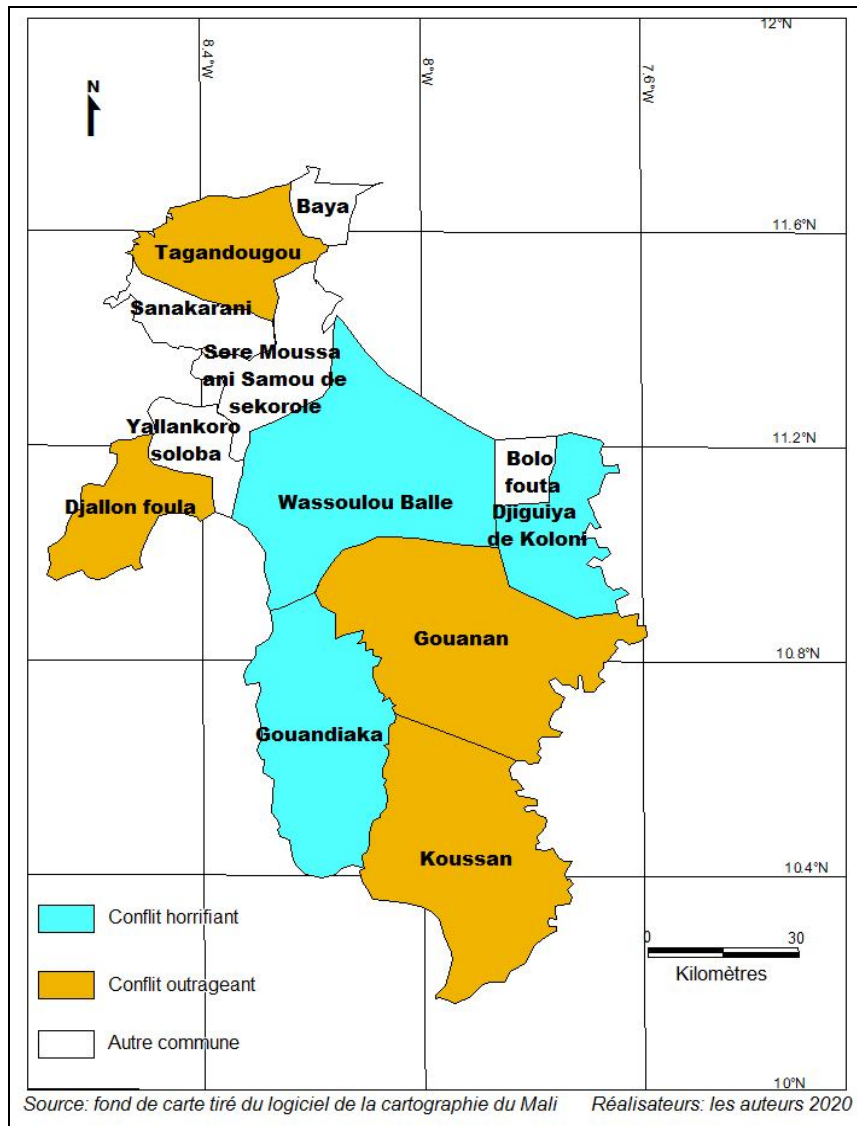
On est donc dans une posture où la juridiction compétente est le seul organe habilité. Elle rayonne et expose sa capacité de trancher. Ces agriculteurs et éleveurs qui se sont battus jusqu'au point d'occasionner de graves blessures se retrouvent anxieux au prétoire. Cet état d'anxiété des acteurs fragilise leurs

engagements pour les activités. Dans la période anxieuse, les acteurs interpellés créent des relations de façade avec d'autres personnes physiques susceptibles de leur tendre une main-forte. Les conflits ont des modalités d'insertion spatiale.

2.2.2. Distribution spatiale des conflits

Les oppositions sont des problèmes relationnels entre les acteurs économiques. Ils les vivent à l'échelle des communes. La figure n°2 présente la distribution des conflits dans l'espace d'étude.

Figure n°2 : Distribution spatiale des conflits



Comme l'indique la figure n°2, les types de conflits sont créateurs de deux zones distinctes. La première zone est caractérisée par les conflits outrageants. Elle concerne 57% des entités communales impliquées par les conflits. C'est dire que la tendance des conflits fait des organes traditionnels des acteurs clés de la question de l'accès des parties prenantes aux ressources foncières dans le cercle de Yanfolila. Cependant, parmi les diverses communes de la première zone celle de Gouanan constitue une particularité. À son niveau prévaut un bas niveau des affrontements. Cela s'explique par une atrocité

qu'a connue ce milieu il y a une décennie. En effet, un agriculteur, en la personne de BAGAYOKO I. dans le village de Tabaco, a été tué dans son champ par les éleveurs transhumants. Lesdits éleveurs, sans que les agriculteurs aient choisi de se venger, ont été arrêtés et mis à la disposition du tribunal du cercle de Yanfolila qui en a fait son devoir.

L'assassinat de l'agriculteur n'a pas manqué d'effet post-traumatique. Contrairement à la disposition d'esprit des producteurs, leur attitude de réserve a été, par les éleveurs transhumants, perçue comme une sourdine

intention de se venger. Du coup, pour les éleveurs, le mieux serait d'éviter tout contact avec les paysans de ce ressort communal. Ils font tout pour s'en écarter. Ceux-là qui y arrivent par oubli ou par méconnaissance, plient, après un rappel, rapidement leurs bagages et vont vers d'autres espaces. Gouanan est donc un sous-espace atypique où la méfiance a, ces dernières années, anéanti les antagonismes entre acteurs économiques. Dans les autres communes de la première zone que sont Koussan, Tagandougou, Djallon-Foula prévalent certaines dispositions. Il s'agit, depuis 2018, de la mise en place d'une action des chasseurs et de la jeunesse. Elle est coordonnée par les autorités communales. Les groupements de chasseurs et de jeunes adoptent une vigilance poussée et font même des patrouilles. Tout éleveur transhumant aperçu avec ses animaux doit impérativement passer et non s'installer sur le territoire communal. Pendant la traversée de la commune, de moyennes oppositions apparaissent entre les acteurs économiques. Elles n'ont pas, dans le village de Filamana relevant de la commune de Koussan, fait l'objet d'implication d'institutions en 2018. Il apparaît donc qu'agriculteurs et éleveurs transhumants se sont compris et ont mis fin aux attitudes susceptibles de nuire à la stabilité.

Quant à la deuxième zone, elle représente 43% des communes impliquées par les conflits. Les conflits horribles la caractérisent. À son niveau prévaut un nouvel état d'esprit. De plus en plus les jeunes misent sur les dispositions anticipatives de l'envahissement de leurs exploitations par les animaux des éleveurs transhumants. Comme des slogans, les jeunes tiennent certains propos. « L'heure de la récréation est, pour les éleveurs transhumants, finie ; la sécurisation de nos biens dépend en grande partie de notre engagement ». Cet engagement les a conduits, en accord avec les vieux, à donner des avertissements aux éleveurs transhumants. Ces vieux n'instruisent pas aux jeunes le recours à la force comme moyen d'asseoir leurs idées.

L'engagement des jeunes s'est constaté courant premier trimestre 2018 dans le village de Koloni, chef-lieu de la commune de Djiguiya de Koloni. Des avertissements sont

donnés aux éleveurs transhumants pour qu'ils quittent le terroir. De ce fait, le 2 mai de la même année, les 12 chefs de village de la commune se sont réunis à Koloni pour échanger sur le sujet « départ des éleveurs transhumants avant le 16 mai ». Cette réunion a recommandé la rédaction d'un communiqué suivi de sa diffusion à travers des ondes radios locales. De même, des émissaires ont été choisis pour informer directement les éleveurs transhumants. L'espace d'étude est émaillé de conflits. L'engagement des jeunes à vouloir libérer totalement leurs territoires respectifs de l'envahissement des cultures par les animaux des éleveurs transhumants est le facteur explicatif des conflits horribles.

2.3. Les dimensions socioéconomiques des retombées des conflits

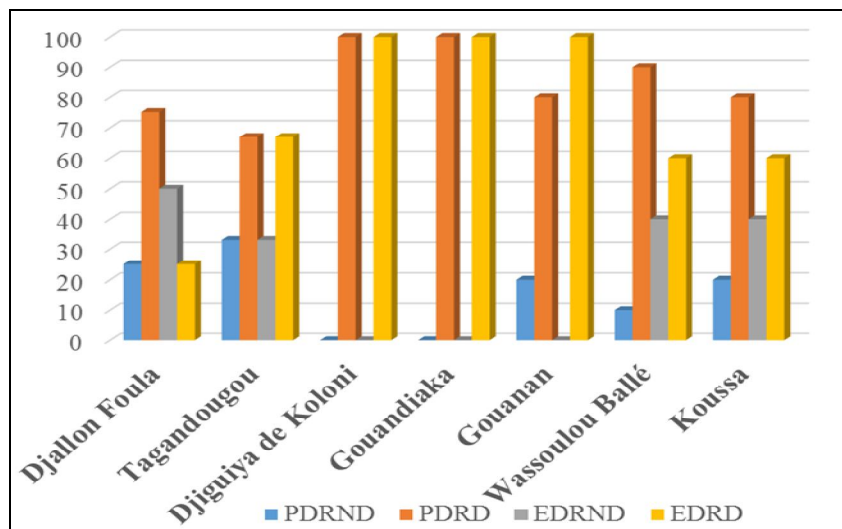
Elles s'apprécient à travers les rapports sociaux. Leur corrosion est vécue par les éleveurs transhumants. Ces derniers ont, à leur arrivée dans la zone, tissé des relations avec les agriculteurs. Ils offrent, généralement, du lait aux paysans. En retour, pour montrer aussi leur magnanimité, les agriculteurs donnent aux éleveurs transhumants des céréales. Ce troc de biens, symbole d'avenant entre acteurs, a progressivement disparu. En sus, la célébration des faits d'allégresse (mariage et baptême) qui a longtemps été une circonstance de rencontre entre agriculteurs et éleveurs est en passe de ne plus l'être. Il faut véritablement échanger avec les agriculteurs pour savoir qu'ils compatissent peu à la douleur des éleveurs transhumants. Ces derniers connaissent aussi une faible compassion à l'égard des agriculteurs. Cette réduction de commiseration entre ces acteurs économiques conduit à la dégradation des rapports sociaux. Sur le plan économique, l'octroi temporaire de bœufs aux agriculteurs par les éleveurs a été un facteur d'augmentation des superficies emblavées.

Ce système est de nos jours en nette régression. Les incidences de cette diminution se sont traduites dans le paysage agricole par une réduction des surfaces cultivées. En plus, un nouvel ordre communicatif usant les liens sociaux est apparu : on entend sempiternellement les agriculteurs dire des éleveurs transhumants qu'ils sont des allogènes et leur doivent du respect. Par ces propos, la référence identitaire en relation avec

l'espace d'origine des éleveurs transhumants est rappelée. Elle révèle une montée en puissance de la question identitaire. Les éleveurs transhumants rétorquent en soutenant que la bonne collaboration voudrait le respect réciproque pour enfin signifier que la

réitération de leurs références identitaires en liaison avec l'espace d'origine est dépourvue d'effets structurants. Le graphique n°1 fait apparaître le degré de dégradation des rapports entre acteurs économiques.

Graphique n°1 : Proportion des acteurs par type de rapports dans les localités respectives



Source : D'après les résultats des travaux de terrain, 2018.

PDRND = Paysans Déclarant les Rapports Non Dégradés ; PDRD = Paysans Déclarant les Rapports Dégradés ; EDRND = Eleveurs Déclarant les Rapports Non Dégradés ; EDRD = Eleveurs Déclarant les Rapports Dégradés

Comme l'indique le graphique n°1, la dégradation des rapports entre les acteurs est un phénomène réellement caractéristique de l'espace d'étude. Aucune localité n'y échappe. Toutefois, son niveau d'ancrage différent est constitutif de trois groupes de localités. Le premier est celui formé par les localités de Djiguiya de koloni et Gouandiaka. À leurs échelles, il existe une uniformité des acteurs. Tous les acteurs sondés (paysans et éleveurs) vivent les rapports dégradés. Le deuxième groupe est formé par la seule localité de Gouanan. Ledit groupe entretient des relations assez ambiguës.

Au moment où tous les éleveurs sondés déclarent vivre des rapports dégradés certains agriculteurs disent ne pas les vivre. Une telle contradiction peut s'expliquer par l'une ou l'autre des deux réponses. Les paysans ont fait

une occultation pour éviter de mettre leur localité sous projecteur. Les éleveurs transhumants, par définition mobiles, ont fait des amalgames territoriaux. Enfin, le troisième groupe est formé par les localités de Djallon-Foula, de Wassoulou Ballé et de Koussa. À leur niveau prévaut une mixité notoire. À travers des proportions non négligeables, 30% dans toutes les localités du groupe, certains paysans et éleveurs entretiennent des rapports non dégradés, d'autres exploitants et transhumants sont au contraire engagés dans des rapports dégradés.

Relativement aux retombées économiques, les différents acteurs économiques déplorent tous des faits assimilés à des pertes. Ainsi, pour les paysans, les cultures constituent les sources de revenus. Tout dégât sur celles-ci entraîne une détérioration de leur pouvoir économique. Quant aux éleveurs leur grille de considération des pertes porte sur les ventes d'animaux. Bon nombre d'acteurs économiques déplorent des faits de pertes économiques (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Situation des acteurs économiques ayant subi des dommages

Communes	Effectif sondé		Acteurs économiques déclarant l'atteinte de leurs biens			
	Agriculteur	Éleveur	Agriculteur		Éleveur transhumant	
			Eff.	%	Eff.	%
Djiguya de Koloni	10	5	8	80	5	100
Gouandiaka	10	5	8	80	4	80
Gouanan	10	5	2	20	1	20
Djallon-Foula	4	2	1	25	2	100
Tagandougou	6	3	3	50	1	33
Wassoulou Ballé	10	5	7	70	3	60
Koussan	10	5	5	50	2	40

Source : D'après les résultats des travaux de terrain, 2018.

Il est révélateur de réalités intéressantes et met en évidence l'ampleur du phénomène au niveau des deux catégories d'acteurs. À l'échelle de 71% des localités, une proportion importante de paysans est exposée aux dommages. Elle se déploie à travers certains éléments.

La dévastation des exploitations agricoles par les animaux a eu pour répercussion immédiate, une diminution de la production agricole. Elle expose des fois les paysans à l'inanition et les met dans une logique de recherche permanente de numéraire pour acheter du vivre. La crainte, courant l'année en cours, de dîner par cœur s'installe. Les producteurs exploitent les techniques de sollicitation. Ils précisent que leur sollicitation est à titre d'aide, d'emprunt, d'exécution de travail correspondant à la quantité de bien souhaitée. Du dernier élément, les emprunteurs sont dans l'obligation de respecter le calendrier que les prêteurs leur imposent.

Un endettement poussé, les structures vendeuses d'intrants à crédit aux producteurs n'annulent jamais leurs créances au niveau des paysans parce que leurs exploitations ont été dévastées par les animaux. De ce fait, l'envahissement des cultures par les troupeaux accule les exploitants à l'endettement. Ainsi, il donne un dégoût de l'activité agricole aux paysans.

Si identiquement aux paysans les éleveurs transhumants sont affectés sur une grande partie de l'espace d'étude, des spécificités sont à retenir. Dans les localités de Djiguiya de Koloni et de Djallon-Foula les éleveurs sont touchés dans leur totalité. Suivant les indications des sondés, suite à leur vente pour réparation des dommages, le nombre total de

bovins perdus est de 91. En ramenant au niveau individuel, il ressort une moyenne de 3 bovins/éleveur. En outre, avec un cumul de 121 ovins, il apparaît une moyenne de 4 ovins/éleveur. Ces moyennes à l'échelle du cercle cachent des disparités. Au niveau de Djiguya de Koloni et Gouandiaka existent des moyennes identiques et plus importantes de 4 bovins et 6 ovins/éleveur.

3. Discussion

3.1. Les conflits dans leur existence

Le cercle de Yanfolila est devenu le théâtre d'importants conflits suite à l'insertion de l'élevage animé par des éleveurs transhumants. Les deux catégories d'acteurs sont protagonistes d'oppositions aussi bien non violentes que violentes. Globalement, la tendance est une prévalence plus prononcée des oppositions non violentes. En cela les résultats de nos études sont différents de ceux de beaucoup d'autres études menées par d'autres auteurs à l'échelle d'autres espaces. Les violences intercommunautaires persistantes entre les communautés d'éleveurs peuls et les agriculteurs bambaras et dogons constituent une menace existentielle. En juin, un raid d'éleveurs peuls sur des villages dogons a causé la mort d'au moins 35 personnes (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2019, p. 2). Au Soudan, les Nuba pratiquent généralement l'agriculture et sont chrétiens, musulmans ou animistes. Une violence collective insistante est enregistrée dans le Kordofan méridional en raison des tensions entre Nuba et Baggara (S. Bronkhorst, 2012, p. 122), différents exemples de litiges et/ou d'affrontements violents peuvent être cités (S. Bronkhorst, 2012, p. 122). Au Burkina Faso, Édith Vokouma, directrice des

Espaces et des Aménagements pastoraux au sein du ministère de l'Élevage, estime que 55 personnes ont trouvé la mort au cours des 4 000 affrontements signalés au cours de ces quatre dernières années.

3.2. *L'impact des conflits sur les réalités socioéconomiques des divers acteurs*

Contribuant à une différenciation des communes à travers leur forme, les conflits présentent un dénominateur commun. À l'échelle du cercle de Yanfolila, aucune commune n'est caractérisée par une forme particulière d'impact spécifique d'un type de conflit. En effet, se traduisant par des faits de dommages économiques et de dégradation des rapports entre acteurs, les impacts des conflits constituent des problèmes de développement vécus par les populations à l'échelle de toutes les communes du cercle. Pour y faire face le recours est fait à des mécanismes de gestion. Ce résultat est similaire à celui des études faites par d'autres auteurs ayant abordé la question des conflits entre agriculteurs et éleveurs (M. Niasse, 2019, p. 2 ; I. Habibou, 2016, p. 226 ; N. K. Liba'a, 2012, p.125 ; V. Agossou *et al.*, 1998, p. 37, E. Gomon, 2017, p. 1).

Conclusion

Le fonctionnement du système économique de l'espace du cercle de Yanfolila est assuré par l'exercice des activités de productions agricoles et d'élevage de transhumance. Entre les tenants desdites activités existent des conflits. La recherche a poursuivi certains objectifs : connaître, en plus des motifs, les modalités (nature, ampleur, distribution spatiale) des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le cercle de Yanfolila ; examiner les effets des conflits sur les activités pratiquées par les acteurs économiques respectifs. Divers mobiles, grosso modo, sont à l'origine des conflits. Il s'agit de l'envahissement des exploitations par les animaux des éleveurs, de la violation des conditions de pâture, de la dégradation du couvert végétal suivie des exactions faites sur les animaux d'agriculteurs et de la contamination du bétail des paysans.

Constituant des réalités importantes dans le fonctionnement du système économique entretenu par les populations, les conflits ont

contribué à une division de l'espace du cercle de Yanfolila en deux blocs. Au bloc de conflit outrageant, territorialement plus important avec 57% des entités communales, s'oppose celui de conflit horrifiant impliquant 43% des communes. À l'échelle du premier bloc les organes traditionnels sont opérationnels et visibles dans le paysage à travers les mécanismes de gestion. Au niveau du second bloc, 43% des communes, les conflits horrifiants ont signé l'entrée en scène d'un nouvel intervenant, la jeunesse. Elle joue, à travers des mises en garde ou avertissements des éleveurs transhumants, un rôle d'anticipation des conflits très violents que les populations ont l'habitude de vivre. Ce résultat est la révélation d'une originalité dans la gestion des conflits.

Les soubresauts apparus ont rongé les rapports sociaux des acteurs. Ainsi, les agriculteurs compatissent peu à la douleur des éleveurs transhumants et inversement. Aussi, ces convulsions ont-elles affecté leurs activités pratiquées. Les cultures des agriculteurs ont connu une dévastation occasionnant une baisse du pouvoir d'achat de ces acteurs. Outre, 91 bovins ont été vendus par les éleveurs pour la réparation des dommages à l'endroit des agriculteurs.

Références bibliographiques

- AGOSSOU Valérien, BALTISSSEN Gérard, SAVI Adolphe, 1998, « Prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs : expérience dans quelques villages du Borgou (Nord-Bénin) », *Bulletin de la Recherche Agronomique*, Numéro 27, p. 28-42.
- BÉLIÈRES Jean-François, 2014, *Agriculture familiale et politiques publiques au Mali*, Document de travail ART Dev 2014-13, Montpellier, CIRAD, 35 p.
- BRONKHORST Salomé, 2012, « Rareté de ressources et conflit entre pasteurs et agriculteurs au Sud-Kordofan, Soudan », *Cultures & Conflits*, p. 111-132.
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2019, *Réduire la violence entre agriculteurs et éleveurs au Mali*, 4 p.
- DEMBÉLÉ Célestin, 2008, *Securiser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest – Protéger et promouvoir la mobilité du*

bétail, Étude au Mali, iied, SAHEL ECO, 37 p.

GOMON Edmond, 2017, « Conflit éleveur-agriculteur : L'État ivoirien avoue son impuissance », *Journal Notre Voie*, publié le jeudi 31 août, 1 p.

HABIBOU Ibrahim, 2016, *Étude de l'émergence des organisations pastorales et de leur rôle dans les processus de gestion partagée de la vallée de la Tarka dans les départements de Bermo et Dakoro (Centre sud du Niger)*, Thèse de doctorat, Université de Liège, 272 p.

KAMOLEH, 2016, « Conflits agriculteurs-éleveurs et la problématique de la cohésion sociale dans le département de Bouna au Nord-Est de la Côte d'Ivoire », *European*

Journal of Business and Social Sciences, Vol. 5, N°07, p. 66-78.

LIBA'A Natali Kossoumna, DUGUE Patrick, TORQUEBIAU Emmanuel, 2011, « Éleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités, entre adaptation et impuissance », *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 55, N°155, p. 175-195.

MOHA Mahaman, 2008, « Les relations entre agriculteurs et éleveurs en contexte de crise alimentaire à Roumbou-Sakabal », *Revue-afrique contemporaine*, N°225, p. 137-159.

NIASSE Malick, 2019, « La Médiation communautaire, solution appropriée aux conflits communautaires agropastoraux au Sénégal », *Journal SEN Agriculture* du 12 novembre, 5 p.